

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757  
BELGIUM - BELGIQUE

Courcelles 1  
N° d'agrégation : P 202127

# Nouvelles

## Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles  
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre  
**Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy**  
Tél. : 071 30 39 12  
Fax : 071 30 58 30  
E-mail : robert.tangre@gmail.com  
Banque : BE17 0682 0138 1121

## Nouvelles

n° 249 – octobre 2021

### Histoire

L'armée belge des partisans armés

Les femmes

Comment on devient illégal

Il y a 60 ans, le Russe Youri Gagarine ...

### Dossier

La batterie électrique est déjà à plat

### Société

UBS conclut une transaction pénale ...

Que faire des 44 milliards d'euros d'argent noir ...

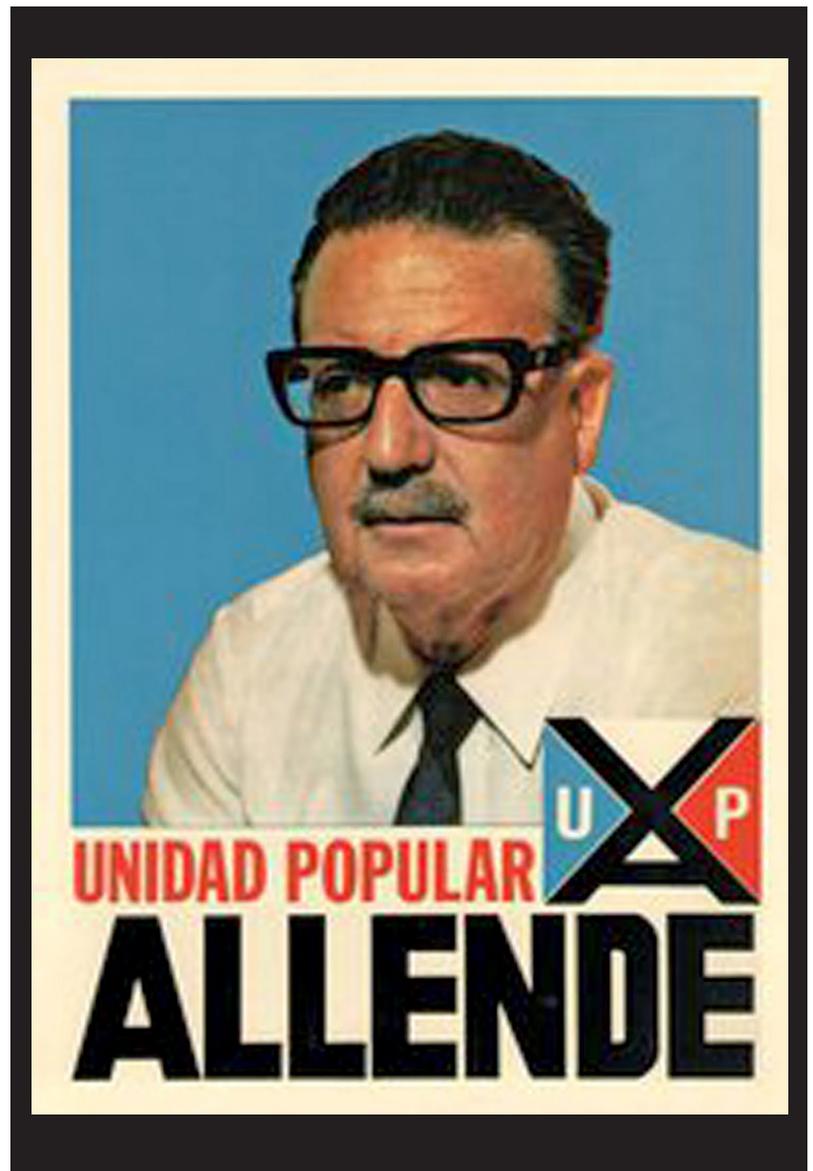
Cédric Herrou : « Quand les droits sont bafoués, ... »

### International

« Oui, la CIA est entrée en Afghanistan avant les Russes ... »

Commémoration Salvador Allende 2021

Libres propos : « Les 11 septembre »



## HISTOIRE

### L'armée belge des partisans armés

#### Les femmes



*Fernande Volral*

Qui chantera l'héroïsme des partisans, de ces femmes hardies vouant toute leur force, tout leur cœur à la résistance ?

Que dire de celles qui s'enfermaient durant des jours et des nuits dans une chambre, dans une mansarde, portes et fenêtres fermées pour étouffer le crépitement des dactylo-types. Les partisans vivaient là des heures fébriles dans une atmosphère suffocante.

Presse clandestine ! Matériel de fortune, papier introuvable, rédacteurs hors-la-loi, reporters traqués sans pitié. Le bulletin devait paraître et il paraissait. Que d'angoisses, que d'efforts dans ces pièces surchauffées !

En hiver, c'était pis encore. Sans feu, sous la lumière mate filtrée par les carreaux givrés, les femmes grelotaient, s'arrêtaient parfois pour réchauffer de leur haleine leurs doigts engourdis. Quand par malheur, les boches envahissaient la maison, l'espoir de salut restait bien faible ... : on n'emporte pas facilement un matériel d'impression, si modeste

soit-il.

Et les courriers, ménagères obscures, sous les traits d'une paisible et corpulente villageoise ou cachant dans l'espièglerie d'une jeunesse frivole, un courage sublime ... Ces femmes n'hésitaient pas à se lancer dans les plus extraordinaires aventures.

Souvenons-nous de Fernande Volral. En elle, voyons toutes les femmes de chez nous tombées au combat. Fernande Volral avait beaucoup de sœurs. Nous ne les connaissons pas toutes mais toutes se ressemblaient.

Dès 1940, Fernande s'opposa audacieusement aux mesures de l'occupant. Tour à tour, agent de propagande et de renseignement, animatrice de la presse clandestine et courrier puis enfin partisane, elle fut arrêtée par l'ennemi le 23 février 1943.

Porteuse d'un colis plus que compromettant, elle n'hésita pas à se servir de son revolver car elle connaissait l'enjeu. Malheureusement, elle ne put échapper aux feldgendarmes.

Emprisonnée à Saint-Gilles, elle en sortit le 21 septembre 1943 pour être transférée au camp de Nielzem en Allemagne. C'est là qu'elle passa en jugement le 24 mars 1944. Ce fut pour s'entendre condamnée à mort

Après des mois et des mois de traitements cruels, inhumains, Fernande Volral monta sur l'échafaud le 17 avril 1944. Les boches lui avaient réservé une mort horrifiante : la décapitation. La hache du bourreau trancha cette vie toute de dévouement, d'abnégation, de travail héroïque

Fernande Volral est morte en digne partisane, ne reniant ni ses convictions, ni ses aspirations mais muette quant aux renseignements que ses bourreaux voulaient lui arracher par la torture. Et Fernande avait beaucoup de sœurs partisans ... et toutes se ressemblaient.

---

### Comment on devient illégal

Un soir de mai 1942, un groupe de partisans dynamita la voie-ferrée de Liège-Namur. L'opération visait un train de matériel de guerre qui, selon les informations reçues, devait quitter Liège-Longdoz à 22 h 15. Les bombes furent placées entre 22 h 27 et 22 h 35. Mais la fatalité déjoua le plan des patriotes. Le convoi allemand subit quelque retard par suite d'un changement de locomotive effectué à Quinquempois et un train de voyageurs s'engagea le premier sur la voie minée.

Ignorant ces détails, les P.A. ajustèrent les disposi-

tifs de mise à feu des engins. Heureusement, l'explosion fut loin de provoquer le résultat escompté. Le rail se souleva sur une longueur de trois mètres sous la locomotive mais le convoi ne dérailla même pas et on n'eut aucun accident de personnes à déplorer.

Mais dix minutes près l'explosion, la gare grouillait de boches qui entreprirent les recherches en y mettant le zèle ou plutôt la brutalité qui leur est propre. Comme on les pense, les partisans n'avaient pas attendu l'arrivée des curieux mais pour S ... l'affaire n'en était pas moins angoissante. Son bureau recevait une riche collection de « Drapeau Rouge », de cartes vendues au profit de Solidarité, de brochures traitant du communisme, de tracts, etc. ...

Le patriote s'empressa de dissimuler dans des wagons garés aux alentours ces papiers dont un seul pouvait vous conduire outre-Rhin sinon au poteau d'exécution. Par chance, l'affaire n'eut pas de suites autrement graves et notre ami put continuer son activité tant au point de vue sabotage que politique.

Au début du mois d'août 1942 vint l'ordre de semer la panique dans les rangs des rexistes et autres embochés de même acabit. En conséquence, un premier avertissement fut donné au sieur F ..., traître de marque : on brisa à coups de pierre les vitres de son habitation. Mais les sanctions suivirent de près.

Le bourgmestre de la localité reçut des instructions en vue d'affecter régulièrement ses administrés à la garde de la maison du collaborateur...

Ceci se passait à Amay, lieu de résidence de S ... Le fait n'a rien d'extraordinaire, semble-t-il mais quand notre ami se vit convoqué à son tour pour veiller à la sécurité du traître, que devait-il faire ? Lui, le saboteur, lancé dans une propagande effrénée contre l'occupant, allait-il se soumettre ? Dans ce cas qu'auraient dit ses camarades en le voyant donner l'exemple contraire à ses conseils ? Prêcher la révolte, attaquer l'ennemi puis se courber dans la plate servitude ? Pouvait-on jouer ce double jeu ?

Non ! Mille fois non ! Pour ne pas commettre un impair, S ... se référa à la direction du Parti Communiste. Les instructions vinrent, formelles, indiscutables : « Ne pas obtempérer aux ordres de l'ennemi et entrer dans l'illégalité. »

Entrer dans l'illégalité ! Sait-on ce que signifient ces trois mots que l'on prononce de nos jours comme on dirait « entrer au café » ? Sait-on que l'on aurait pu dire aussi bien : « Sortir de son foyer, abandonner la quiétude familiale, vivre comme une bête traquée, dans une grange ou dans une chambre d'hôtel douteux » ? Suspecter tout le monde et se croire soupçonné par tout le monde ! Vivre partagé



entre les plus terribles soucis : responsabilité dans l'action, anxiété au sujet de la famille, embûches surgissant chaque jour !

Malgré tout, respectant la plus sévère discipline, S ... se mit hors la loi le 19 septembre au matin après avoir conseillé à tous ses camarades de ne plus passer la nuit en leur domicile. De plus, le bourgmestre fut avisé de la disparition « mystérieuse » de S ... par la femme même du patriote et sur les recommandations de ce dernier. Ainsi l'épouse se couvrait d'un semblant de sécurité.

S ... avait trouvé refuge chez des Italiens à Hermalle et à partir du lendemain, sur ordre de ses chefs, il revint à Amay dans le but d'établir un contact sérieux avec les camarades demeurés sur les lieux. Le 28 septembre à 5 h du matin, le patriote se mit en route comme de coutume. A peine avait-il franchi la Meuse qu'il apprit la terrible nouvelle : les boches effectuaient à Amay une série de perquisitions et enlevaient de nombreux otages. Les camarades imprudents qui n'avaient pas cru au danger tombèrent dans le piège. Quinze d'entre eux furent embarqués pour l'Allemagne et plusieurs n'en sont pas revenus.

Juin 1940. René S ... était employé en qualité d'agréé à la gare de Seraing et spécialement affecté au raccordant des Usines Cockerill. Membre du Parti communiste, il avait reçu de l'A.B.P. les instructions concernant la destruction systématique des boyaux de freins Westinghouse.

Nous avons déjà parlé du préjudice considérable que ce genre d'opération causait aux Allemands. Aussi, quoique très occupé à la diffusion de la presse clandestine et à la récolte de fonds pour la résistance, S ... se consacra ardemment au sabotage. Deux bons



camarades le secondaient admirablement : Joseph M ... et Joseph F ... Ce dernier devait être tué plus tard au cours d'un bombardement.

Nos hommes étaient en bonne place pour mener à bien leur mission et ils en profitaient pour saboter sans relâche les rames de wagons garées dans les environs. Un jour, l'agréé apprit qu'un wagon spécial chargé d'une énorme pièce mécanique devait être expédié d'urgence à destination de Turin. Il s'agissait d'une pièce nécessaire à la construction d'une presse gigantesque. Le wagon sortit de l'usine. Le premier soin de l'employé saboteur fut de l'immobiliser « innocemment » sur une voie de garage (la 6 -ème). Puis, par une série de manœuvres « maladroites », le wagon refoulé au fond d'un cul-de-sac y fut proprement bloqué, « enterré » selon le terme du métier.

Un horaire et un itinéraire précis avaient été dressés pour ce matériel de choix. Et voilà qu'au passage du train prévu pour l'expédition, il fut impossible de retirer le wagon de sa position écartée, sous peine de provoquer, un bouleversement de tout le trafic. Le sous-chef de station s'arrachait les cheveux. Il avait la responsabilité du départ du wagon et il se sentait particulièrement menacé au cas où les Allemands se seraient avisés d'appliquer les sanctions d'usage. Les manœuvres propres à dégager le wagon furent activées dans l'attente du train suivant.

Mais pendant ce temps-là, S ..., installé dans le petit bureau affecté au service du raccordement, falsifiait de main de maître les documents et les étiquettes assurant l'acheminement du wagon.

Trois ou quatre heures plus tard, un train emmenait le chargement inquiétant. Le sous-chef se frottait les mains : « Ouf ! Trois heures plus tard, ce n'est pas bien grave, nous en sommes sortis favorablement ! Pauvre chef, ... s'il avait su ... »

La première destination du wagon était Gand, en direction diamétralement opposée au chemin qu'il aurait dû prendre. Et puis ... suivant scrupuleusement l'itinéraire tracé sur le document falsifié, les cheminots promènèrent le matériel d'une gare à l'autre, à travers tout le pays. Finalement, après quinze jours de balade, la wagon revint à la gare de départ, à Seraing !

Bien entendu, il fallut bien de nouveau l'expédier. Mais ni les enquêtes, ni les menaces ne renseignèrent les boches sur l'origine de cette « erreur » magistrale.

Un soir de mai 1942, un groupe de partisans dynamita la voie-ferrée de Liège-Namur. L'opération visait un train de matériel de guerre qui, selon les informations reçues, devait quitter Liège-Longdoz à 22 h 15. Les bombes furent placées entre 22 h

27 et 22 h 35. Mais la fatalité déjoua le plan des patriotes. Le convoi allemand subit quelque retard par suite d'un changement de locomotive effectué à Quinquempois et un train de voyageurs s'engagea le premier sur la voie minée.

Ignorant ces détails, les P.A. ajustèrent les dispositifs de mise à feu des engins. Heureusement, l'explosion fut loin de provoquer le résultat escompté. Le rail se souleva sur une longueur de trois mètres sous la locomotive mais le convoi ne dérailla même pas et on n'eut aucun accident de personnes à déplorer.

Mais dix minutes près l'explosion, la gare grouillait de boches qui entreprirent les recherches en y mettant le zèle ou plutôt la brutalité qui leur est propre. Comme on les pense, les partisans n'avaient pas attendu l'arrivée des curieux mais pour S ... l'affaire n'en était pas moins angoissante. Son bureau recevait une riche collection de « Drapeau Rouge », de cartes vendues au profit de Solidarité, de brochures traitant du communisme, de tracts, etc. ...

Le patriote s'empressa de dissimuler dans des wagons garés aux alentours ces papiers dont un seul pouvait vous conduire outre-Rhin sinon au poteau d'exécution. Par chance, l'affaire n'eut pas de suites autrement graves et notre ami put continuer son activité tant au point de vue sabotage que politique.

Au début du mois d'août 1942 vint l'ordre de semer la panique dans les rangs des rexistes et autres embochés de même acabit. En conséquence, un premier avertissement fut donné au sieur F ..., traître de marque : on brisa à coups de pierre les vitres de son habitation. Mais les sanctions suivirent de près.

Le bourgmestre de la localité reçut des instructions en vue d'affecter régulièrement ses administrés à la garde de la maison du collaborateur...

Ceci se passait à Amay, lieu de résidence de S ... Le fait n'a rien d'extraordinaire, semble-t-il mais quand notre ami se vit convoqué à son tour pour veiller à la sécurité du traître, que devait-il faire ? Lui, le saboteur, lancé dans une propagande effrénée contre l'occupant, allait-il se soumettre ? Dans ce cas qu'auraient dit ses camarades en le voyant donner l'exemple contraire à ses conseils ? Prêcher la révolte, attaquer l'ennemi puis se courber dans la plate servitude ? Pouvaient-on jouer ce double jeu ?

Non ! Mille fois non ! Pour ne pas commettre un impair, S ... se référa à la direction du Parti Communiste. Les instructions vinrent, formelles, indiscutables : « Ne pas obtempérer aux ordres de l'ennemi et entrer dans l'illégalité. »

Entrer dans l'illégalité ! Sait-on ce que signifient ces trois mots que l'on prononce de nos jours comme on



Tract de la Fédération de Huy-Waremme du PCB

dirait « entrer au café » ? Sait-on que l'on aurait pu dire aussi bien : « Sortir de son foyer, abandonner la quiétude familiale, vivre comme une bête traquée, dans une grange ou dans une chambre d'hôtel douteux » ? Suspecter tout le monde et se croire soupçonné par tout le monde ! Vivre partagé entre les plus terribles soucis : responsabilité dans l'action, anxiété au sujet de la famille, embûches surgissant chaque jour !

Malgré tout, respectant la plus sévère discipline, S ... se mit hors la loi le 19 septembre au matin après avoir conseillé à tous ses camarades de ne plus passer la nuit en leur domicile. De plus, le bourgmestre fut avisé de la disparition « mystérieuse » de S ... par la femme même du patriote et sur les recommandations de ce dernier. Ainsi l'épouse se couvrait d'un semblant de sécurité.

S ... avait trouvé refuge chez des Italiens à Hermalle et à partir du lendemain, sur ordre de ses chefs, il revint à Amay dans le but d'établir un contact sérieux avec les camarades demeurés sur les lieux. Le 28 septembre à 5 h du matin, le patriote se mit en route comme de coutume. A peine avait-il franchi la Meuse qu'il apprit la terrible nouvelle : les boches effectuaient à Amay une série de perquisitions et enlevaient de nombreux otages. Les camarades imprudents qui n'avaient pas cru au danger tombèrent

dans le piège. Quinze d'entre eux furent embarqués pour l'Allemagne et plusieurs n'en sont pas revenus.

## **Il y a 60 ans, le Russe Youri Gagarine était le premier homme à goûter aux joies de l'apesanteur dans l'espace**

Il y a 60 ans, aucun humain n'avait voyagé au-delà de la Terre. Dans un contexte de guerre froide, la conquête de l'espace va devenir un enjeu primordial pour les deux grandes puissances en présence à l'époque : les Etats-Unis et l'URSS. Le 12 avril 1961, Youri Gagarine va déjouer tous les pronostics. Il sera le premier homme à se lancer dans l'espace et à réaliser le premier vol autour de la Terre. Les Américains pleurent de rage. Toutes les premières spatiales soviétiques : Spoutnik, la chienne Laïka et maintenant le 1er homme dans l'espace sont soviétiques. Mais qui est réellement ce premier homme de l'espace devenu une véritable légende aujourd'hui en Russie ?

### **Un destin tout tracé pour l'aviation et l'espace**

Youri Alexeïevitch Gagarine a une grande passion : l'aviation. Et il s'en souvient clairement, cela remonte à la Seconde Guerre mondiale. Il a 9 ans et vit alors dans le Smolensk, une région de l'ouest de la Russie ravagée par les nazis. Ses frères et sœurs aînés ont été déportés dans un camp de travail forcé, lui et sa famille ont été expulsés de leur maison, son petit frère a failli être pendu... Mais au milieu de cette barbarie, Youri assiste à une scène qui va le marquer à vie.

Un chasseur soviétique endommagé vient se poser aux abords du village et un avion de secours vient récupérer le pilote un peu plus tard. Il est fasciné, autant par les appareils que par leurs pilotes. Les deux soldats prennent le temps de répondre à ses questions et ils lui montrent même les commandes à l'intérieur du cockpit. Le petit garçon a trouvé sa vocation. Pas simple, cependant, de pouvoir l'accomplir avec un père charpentier et une mère laitière.

Son destin semble tracé à l'avance : il sera fermier. C'est compter sans l'opiniâtreté du jeune homme. Il quitte sa famille et se réfugie chez un oncle à Moscou pour suivre des cours dans une école technique. Parallèlement, il adhère à un club de pilotage. Très vite, il décide d'abandonner ses études techniques pour intégrer une école militaire de pilotage. Ses instructeurs sont impressionnés par ses

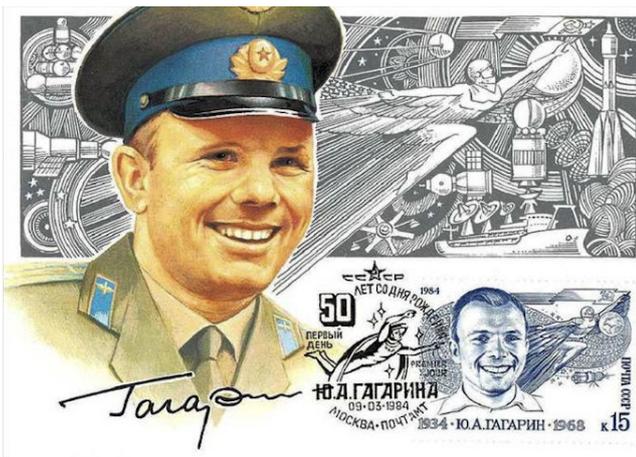


capacités. Il est affecté dans une escadrille de pilotes de chasse MiG-15.

En 1960, il est sélectionné parmi les vingt cosmonautes du programme spatial soviétique. Contrairement aux Américains, qui ont sélectionné des pilotes seniors, les responsables soviétiques ont décidé de choisir des pilotes relativement novices, ayant entre 25 et 30 ans.

La raison en est simple, selon Christian Barbier, chef de projet au centre spatial de Liège : « Tous ces cosmonautes étaient de taille très moyenne maximum 1m70 et ils étaient plus jeunes que les astronautes du programme de la Nasa. Mais il faut dire que le vol était en grande partie programmé depuis le sol. Il ne fallait pas énormément de compétence technique mais une grande résistance physique et surtout avoir la taille pour intégrer une capsule qui faisait à peine 1,6 m<sup>3</sup>. Gagarine était de petite taille, 1 mètre 58. C'était un candidat idéal.

### Son épouse ignorait qu'il s'entraînait comme cosmonaute



Pour le premier vol, six candidats sont retenus. Enfin, il n'en reste que deux : Gherman Titov et Youri Gagarine. Christian Barbier poursuit : « Le meilleur, c'était Titov. Mais c'était un fils d'instituteur alors que les origines de Gagarine étaient bien plus modestes. Le régime voulait quelqu'un du peuple et Gagarine incarnait beaucoup mieux ce peuple. C'était aussi quelqu'un de très sociable et très souriant.

Une autre raison aurait aussi fait pencher la balance en faveur de Youri Gagarine. Pierre Emmanuel Paulis, instructeur astronaute à l'Eurospace center, nous la raconte : « Un soir, avant qu'ils n'aillent se coucher, on glissa sans leur dire dans un verre d'eau, à Gagarine et à Titov, un comprimé donnant mal à la tête. Le lendemain, seul Gagarine se plaignit de ne pas avoir bien dormi en raison de ce mal de tête. Titov ne dit rien. La franchise de Gagarine a joué en sa faveur. »

La femme de Gagarine ignorait que son mari suivait un entraînement de cosmonaute ; elle a été mise au courant quelques jours avant le décollage. La date du vol est fixée le 12 avril 1961 et se fera depuis la base spatiale de Baïkonour dans les steppes du Kasaksthan.

Pierre-Emmanuel Paulis a encore une anecdote à nous mentionner pour pimenter cette page de l'histoire. Il l'évoque : « En route vers le pas de tir, Gagarine fait arrêter la camionnette afin de pouvoir uriner. Il a uriné contre la roue du bus. Depuis tous les équipages russes, en route pour l'Espace, doivent également uriner contre la roue de leur bus. Les dames vident une bouteille d'eau. C'est devenu une tradition portant bonheur. »

### Un voyage à haut risque : 40% de risque de ne pas en revenir vivant

A 9h07, Gagarine prend place à bord du module Vostok («Orient» en russe) qui sera mis en orbite à 327 km d'altitude par une fusée appelée Vostok 1. Une fusée qui s'inspire dans sa technologie des V2 allemands. L'homme à la tête du programme spatial russe, Sergeï Korolev, rescapé des goulags, s'inspire des travaux du savant et ex-nazi Werner Von Braun qui concevra, par la suite, les futures fusées Saturn américaines.

Le module de vie de Gagarine est constitué d'une sphère en aluminium de 2,3 mètres de diamètre mais la technologie embarquée ne lui laisse que 1,6 m<sup>3</sup> à peine. Son vaisseau est dirigé depuis la terre. A l'époque, ses pronostics de survie étaient de 60%, nous souligne Christian Barbier.

### Eviter les Etats-Unis

A 9h21, il est sur orbite et découvre les joies de l'apesanteur. Les trois étages de la fusée ont impeccablement fonctionné. Il est serein, heureux, prend quelques notes et décrit le paysage, surveille les instruments de bord. C'est alors qu'il survole le Pacifique Sud et que Radio-Moscou annonce la nouvelle. Sa trajectoire était calculée pour qu'il ne survole pas les Etats-Unis afin d'éviter un atterrissage d'urgence en cas de problème.

Son vol dure 109 minutes et a tout pour ressembler à un long fleuve tranquille. En fait, il n'en est rien. Au moment du retour sur terre, pas moyen de bien détacher le module de service. Gagarine va avoir très chaud au sens propre du terme puisque son module va réintégrer l'atmosphère en tournant sur lui-même. Il sera moins protégé par son bouclier thermique. A 7000 mètres d'altitude, il s'éjecte de sa capsule munie d'un parachute. Il atterrit dans un champ près de la Volga

sous les yeux médusés d'une paysanne et de ses deux enfants. Il va demander tranquillement à cette femme où il peut trouver un téléphone pour appeler Moscou.

Devenu un héros russe, il se crashera en 1968 aux commandes d'un Mig 15. Il avait 34 ans à peine.

Lucie Dendooven  
Extrait de RTBF.BE

## DOSSIER

### La batterie électrique est déjà à plat

**Le Canard Enchaîné, sous la plume de Jean-Luc Porquet, publie un article au vitriol sur l'absurdité de la stratégie de la voiture électrique engagée par la France.**

En ligne de mire, la voiture électrique censée être la solution d'avenir pour sauver la planète prétendument en danger. On ne cesse de nous rabâcher que la voiture électrique, c'est la solution d'avenir et surtout la seule voie pour sauver la planète.

### La sauver de quoi ?

On ne sait pas trop, mais il faut la sauver, nous serine-t-on ! À cette fin, la France s'est engouffrée tête baissée dans le tout électrique mais sans aucun discernement.

Partant, nos gouvernants ont enjoint les constructeurs automobiles de tout miser sur l'électrique. Soit !

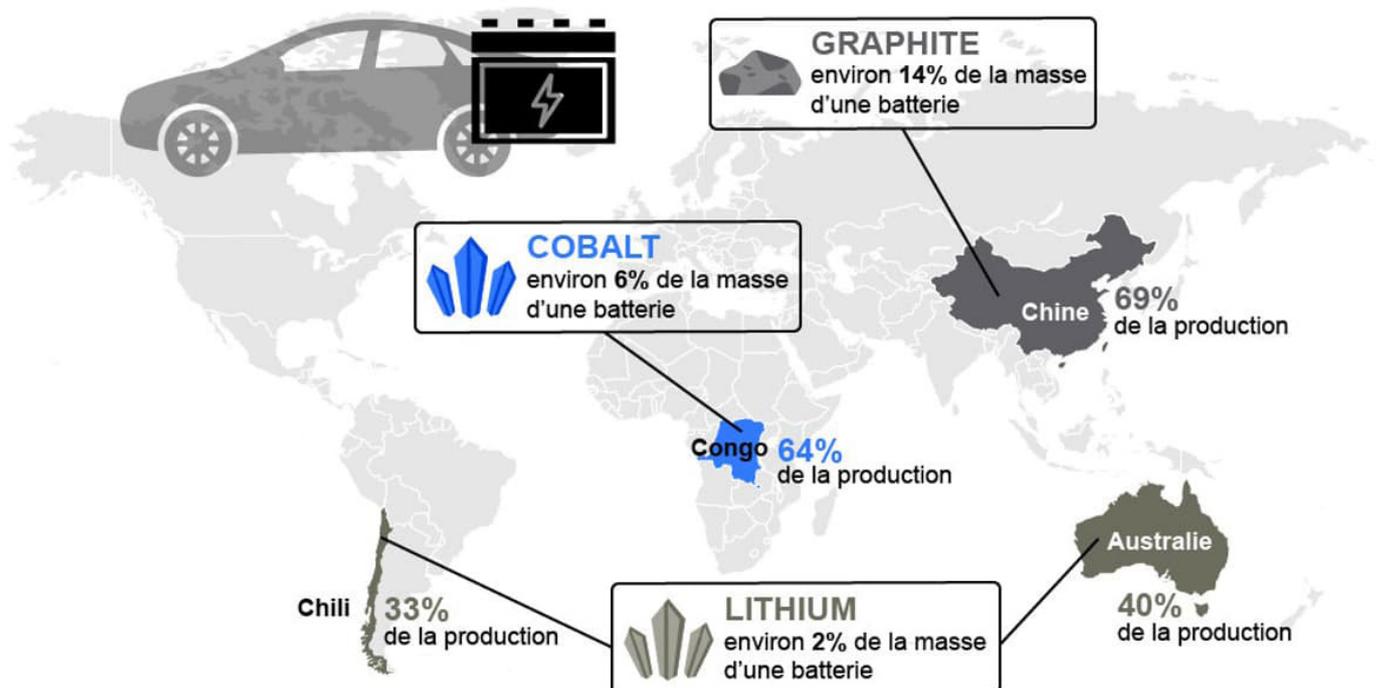
### Mais qu'est-ce que cela signifie ?

D'abord, l'installation de multiples bornes de recharge le long de nos routes, car les véhicules les plus performants à l'heure actuelle, ne peuvent prétendre à une autonomie supérieure à 500 km.

Et encore sans faire usage des phares, du chauffage, des essuie-glaces, du dégivrage ou de la climatisation...

Ensuite, cela implique la conception de batteries capables de stocker cette énergie. Et là, il faut s'attarder un instant. À l'heure actuelle, les batteries équipant les véhicules sont très lourdes, très coûteuses et bourrées de métaux rares. Dans celle de la Tesla Model S par exemple, la plus performante du marché, on ne trouve pas moins de 16 kg de nickel. Or le nickel est plutôt rare sur notre terre. Ce qui fait dire au patron de Tesla France que « le goulet d'étranglement de la transition énergétique se fera sur le nickel »

### Matières premières rares dans la fabrication d'une batterie de voiture électrique (Chevrolet Bolt)



Source: International Council on Clean Transportation (icct), Commission européenne, Investing News

### **Extraction du nickel à Goro en Nouvelle Calédonie.**

Il sait parfaitement que le nickel est très difficile à trouver. Il faut aller le chercher en Indonésie ou en Nouvelle Calédonie et son extraction est une vraie galère car on ne le trouve jamais à l'état pur. Dans les minerais, il n'existe qu'en très faible proportion. Par conséquent, il faut creuser et creuser encore, broyer, cribler, hydrocycloner pour un résultat tout juste à la hauteur des besoins.

Or tout cela entraîne de colossales montagnes de résidus que l'on déverse la plupart du temps dans la mer ! Mais qu'importe la biodiversité pour les Khmers verts qui ne jurent que par la « mobilité verte », laquelle n'a pas de prix pour eux.

### **Extraction du lithium en Bolivie.**

Il n'y a pas que le nickel en jeu, il y a aussi le lithium. Il en faut 15 kg par batterie (toujours pour la Tesla Model S). Celui-ci provient des hauts plateaux des Andes. Pour l'extraire, on pompe sous les salars (lacs salés asséchés) ce qui entraîne une migration de l'eau douce vers les profondeurs.

Une catastrophe écologique selon les autochtones qui souffrent déjà du manque d'eau.

### **Et puis, il y a le cobalt : 10 kg par batterie qu'on va chercher au Congo.**

Et là, on touche au travail des enfants qui creusent à mains nues dans des mines artisanales pour seulement 2 dollars par jour (Les Échos du 23/09/2020). Ça gêne un peu aux alentours nos constructeurs qui, néanmoins, veulent à tout prix rattraper la Chine, déjà championne du monde dans ce secteur. Alors, le travail des enfants, ça reste un détail.

Pour couronner le tout, les batteries étant terriblement lourdes (1/4 du poids de la Tesla Model S), il faut alléger au maximum le véhicule. On fait donc des carrosseries en aluminium dont l'extraction génère ces terribles boues rouges, déchets insolubles issus du traitement de l'alumine avec de la soude et qui sont composées de plusieurs métaux lourds tels que l'arsenic, le fer, le mercure, la silice et le titane, que l'on déverse aussi dans la mer au mépris des questions d'environnement, comme à Gardanne dans les Bouches-du-Rhône.

Voilà ce qu'est le développement « durable » selon nos écologistes. Un dogme qui ne laisse aucune place à la raison

## **SOCIÉTÉ**

### **UBS conclut une transaction pénale à 50 millions d'euros avec le parquet**



La banque suisse UBS a conclu un accord à l'amiable avec le parquet de Bruxelles. Si la chambre du conseil valide l'accord, aucun procès ne sera intenté à UBS.

La banque suisse paiera près de 50 millions d'euros au parquet de Bruxelles pour mettre fin aux poursuites pénales pour avoir aidé pendant des années des contribuables belges à frauder le fisc.

La banque suisse UBS a accepté un arrangement à l'amiable portant sur près de 50 millions d'euros avec le parquet de Bruxelles, après avoir pendant des années aidé de nombreux contribuables belges à éluder l'impôt via des comptes détenus en Suisse. Selon nos sources, le règlement extrajudiciaire a été signé après de longues négociations. Si la chambre du conseil entérine cet accord, aucun procès ne sera intenté contre UBS. «Nous ne pouvons que confirmer que la procédure de règlement à l'amiable est en cours et se trouve actuellement dans une phase cruciale», a indiqué la porte-parole du parquet, Sarah Durant.

En mai 2014, le parquet de Bruxelles avait confirmé mener une enquête contre l'ex-UBS Belgium, à l'époque filiale d'UBS Luxembourg. La Banque nationale de Belgique avait signalé au Parquet de Bruxelles qu'UBS exerçait des activités illégales dans notre pays en tant qu'intermédiaire financier. La justice avait également obtenu des témoignages très détaillés sur le fonctionnement d'UBS de la part de «compliance officers» ayant entre-temps quitté la banque ou licenciés. Ils se sont manifestés parce qu'ils ne pouvaient plus supporter les pratiques frauduleuses d'UBS.

### **Discrets comptes en Suisse**

Pendant des années, des collaborateurs suisses d'UBS auraient (discrètement) contacté des Belges fortunés



*Le juge Michel Claise*

Le parquet de Bruxelles a confié l'enquête au juge d'instruction bruxellois Michel Claise. Ce dernier n'a pas perdu de temps. Dès juin 2014, il a ordonné des perquisitions dans les bureaux d'UBS à Woluwe-Saint-Pierre ainsi qu'au domicile d'un client de la banque et de l'ancien patron d'UBS Belgium, Marcel Brühwiler. Après des heures d'audition, le juge d'instruction a inculpé ce dernier pour suspicion d'organisation criminelle, de pratiques de blanchiment, d'exercice illégal de la profession d'intermédiaire financier en Belgique et de fraude fiscale grave ou organisée. Marcel Brühwiler a dirigé la filiale belge d'UBS entre janvier 2012 et juin 2015.

UBS n'a cessé de nier les accusations, mais début 2016, après un complément d'enquête et une collaboration fructueuse avec la justice française, le juge d'instruction a estimé qu'il disposait de suffisamment de preuves pour également inculper UBS Suisse pour les délits présumés.

### **2.500 clients en Belgique**

À l'époque, le parquet n'avait fourni aucun chiffre sur la fraude fiscale supposée, mais avait évoqué «plusieurs milliards d'euros» placés par des Belges chez UBS. Le 14 avril 2016, l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI) a reçu des informations fournies spontanément par l'administration fiscale allemande sur des contribuables belges clients d'UBS. Il s'agissait de comptes totalisant respectivement 4,779 milliards et plus de 3,241 milliards de francs suisses pour les années 2016 et 2008.

Fin 2014 – l'année où l'affaire a éclaté dans notre pays – on apprenait que le gestionnaire patrimonial Puilaetco Dewaay avait racheté les activités belges d'UBS. La cession a été clôturée en 2015. À ce moment-là, UBS Belgium comptait près de 2.500 clients en Belgique, représentant un total de 3 milliards d'euros d'actifs.

pour les convaincre d'ouvrir un compte bancaire en Suisse. Ces comptes ont pu rester cachés au fisc belge parce qu'ils avaient été ouverts au nom de sociétés écrans situées dans des paradis fiscaux. En 2007, UBS a fait l'objet d'une enquête similaire aux États-Unis et en 2012, également en France et en Allemagne.

En France, le ministère public a effectivement saisi le tribunal pénal contre UBS pour avoir aidé des clients français à éluder l'impôt entre 2004 et 2012. En 2019, la banque a été condamnée en première instance à une amende de 3,7 milliards d'euros, la plus lourde jamais infligée dans une affaire de fraude fiscale en France, en plus des 800 millions d'euros de dommages et intérêts versés à l'État français.

En mars, lors du procès en appel, le ministère public a réclamé au moins 2 milliards d'euros supplémentaires à UBS. La cour d'appel de Paris se prononcera sur l'affaire en septembre prochain. En 2009, la banque suisse avait déjà dû payer une amende de 780 millions de dollars aux autorités américaines et près de 300 millions d'euros à l'Allemagne en 2014.

### **2.450**

En 2019, le Parquet de Bruxelles a conclu un règlement à l'amiable dans un dossier similaire impliquant 2.450 Belges ont caché de l'argent noir pendant des années chez HSBC à Genève.

En 2019, le parquet de Bruxelles a conclu une transaction pénale dans un dossier similaire impliquant 2.450 Belges ayant caché de l'argent noir pendant des années chez HSBC à Genève. Le montant de cette transaction était de 294,4 millions d'euros, soit le plus importante jamais conclue en Belgique.

---

## **Que faire des 44 milliards d'euros d'argent noir sur les comptes belges ?**

*Une chronique signée RJF, une organisation qui réunit les syndicats et une trentaine d'ONG, de mouvements et d'associations de Wallonie et de Bruxelles.*

En mars dernier, la Cour des Comptes révélait que 44 milliards d'euros étaient passés à travers les mailles du filet lors des régularisations fiscales antérieures à l'actuelle régularisation. Divers gouvernements successifs sont responsables de cette amnistie fiscale en bonne et due forme, les régularisations fiscales n'ayant prévu jusqu'ici aucun impôt ni amende sur les capitaux (argent noir) rapatriés. Seule une taxation des intérêts perçus au cours des 5 à 7 dernières années était appliquée.

### **Existe-t-il des possibilités de récupérer des impôts sur ces capitaux issus de la fraude ?**

Cinq ans après le rapatriement de l'argent frauduleux, il y a malheureusement prescription. Ce qui empêche l'administration fiscale d'intervenir. Et même si les délais d'imposition n'étaient pas dépassés,



sés, l'existence du secret bancaire fiscal couperait de toute façon les ailes de l'administration. Le Point de Contact Central des comptes belges auprès de la BNB n'est accessible à l'administration fiscale que si elle justifie d'une présomption suffisante de fraude (arguments à l'appui). Cela nécessite évidemment un processus qui peut s'avérer fastidieux. Cet obstacle au contrôle est inexistant en ce qui concerne les informations sur les capitaux placés à l'étranger. Deux poids, deux mesures ! Les patrimoines non (complètement) déclarés des Belges sont davantage à l'abri sur un compte belge que sur un compte à l'étranger.

Par contre, le blanchiment est bien un délit susceptible de poursuites pénales en Belgique. Dans son rapport à la Chambre du 18 mars 2021 portant sur les régularisations fiscales permanentes (1), la Cour des Comptes envisage que le parquet puisse poursuivre les détenteurs de capitaux non déclarés fiscalement prescrits. Et donc de remédier au problème décrit ci-dessus.

### Fraude massive

Pour le RJF (Réseau pour la Justice Fiscale), cette fraude massive – liée au rapatriement d'argent noir –

qui échappe au trésor, est inadmissible à un moment où les moyens publics sont sollicités de toutes parts pour venir en aide aux services de santé et aux citoyens et secteurs divers en difficulté suite au confinement. Cet argent noir (44 milliards) représente une somme qui équivaut à la recette annuelle du précompte professionnel (44,9 milliards en 2019). Et 1% de cette somme suffirait à rémunérer 8.000 infirmières pendant un an.

Si le gouvernement fédéral veut réellement passer des paroles aux actes dans la lutte contre la fraude fiscale, trois mesures peuvent changer la donne sans tarder :

- Appliquer la recommandation n° 7 du rapport de la Cour des Comptes : « Renforcer la capacité du parquet et du tribunal dans les dossiers fiscaux afin de permettre une politique plus active en matière de lutte contre la fraude. Ce qu'il faut c'est créer un parquet financier comme en France avec des équipes de police et de l'administration qui sont spécifiquement formés. Il faut aussi donner la qualité d'officiers de police judiciaires aux membres de l'ISI qui seraient attachés à ce parquet. » ;

- Appliquer la recommandation n° 10 du rapport pré-

cité : « Envisager une adaptation de la législation de régularisation et de la législation anti-blanchiment de manière à se concentrer sur les capitaux non déclarés se trouvant sur les comptes belges »

- Mettre en œuvre la transparence fiscale via la levée complète du secret bancaire fiscal. La Belgique pourrait s'inspirer FICOBA (Fichier national des Comptes Bancaires) qui existe en France depuis 1971.

1.Publications récentes | Cour des comptes (ccrek.be)

**Thierry BODSON (président de la FGTB) Christine MAHY (secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) Daniel PUISSANT (secrétaire du Réseau pour la Justice Fiscale) Marie-Hélène SKA (secrétaire générale de la CSC)**

Extrait de *La Libre*

### **Cédric Herrou : « Quand les droits sont bafoués, le citoyen soit s'opposer ».**

**L'agriculteur français, attaqué à de nombreuses reprises en justice pour avoir porté secours à des migrant•es dans la vallée de la Roya, raconte son combat humanitaire mais également judiciaire dans son livre « Change ton monde » publié le 14 octobre dernier aux éditions Les liens qui libèrent.**

Depuis 2016, Cédric Herrou est venu en aide à près de 1500 réfugié•es en situation irrégulière. À deux pas de la frontière franco-italienne, sa ferme de la vallée de la Roya – dans l'arrière-pays niçois – a ainsi accueilli de nombreux migrant•es qui trouvent là, au milieu des poules et des oliviers, un certain repos au terme d'un périlleux voyage dans les montagnes. Car depuis la remise en place de la frontière entre Menton et Vintimille en juin 2015, la vallée de la Roya, passage escarpé et dangereux, reste l'un des seuls chemins que les migrant•es bloqué•es en Italie peuvent emprunter s'ils•elles souhaitent demander l'asile en France, ou continuer leur route vers d'autres pays européens. Face à l'afflux d'exilé•es, certain•es habitant•es de la Roya se sont décidé à apporter leur aide. Cédric Herrou est de ceux•celles-là.

Dans son ouvrage « Change ton monde », paru aux éditions Les liens qui libèrent le 14 octobre dernier, l'agriculteur de 41 ans transmet son récit. Humanitaire tout d'abord, mais également judiciaire. Il

faut dire que les instances politiques françaises, pas franchement désireuses d'accueillir ces étranger•ères, ont renforcé depuis 2016 les contrôles frontaliers dans la vallée. De même, le département des Alpes-Maritimes a déployé maints policiers et gendarmes dans les différents villages afin d'interpeller les « étrangers en situation irrégulière », mais aussi de surveiller, voire d'arrêter les habitant•es venant en aide aux migrant•es.

Ainsi, Cédric Herrou est régulièrement accusé de faciliter le passage de la frontière qui se trouve à quelques kilomètres de sa propriété perchée sur la montagne. Ce qui lui a déjà valu une série d'arrestations, de perquisitions, de mises sous surveillance et de procès médiatisés. Le dernier en date, en 2018, l'a même mené jusqu'à la cour de cassation. Jugé pour avoir convoyé deux cents migrant•es de la frontière italienne jusque chez lui, puis d'avoir organisé un camp d'accueil, le producteur d'olives voit finalement sa condamnation annulée en vertu du « principe de fraternité » consacré par le Conseil constitutionnel. En mai 2020, il est définitivement relaxé par la cour d'appel de Lyon.

**Rencontre avec un homme devenu, bien malgré lui, l'un des héros de l'aide aux plus démunies.**

**Causette : Vous habitez dans la vallée de la Roya depuis 2003, vous avez donc été témoin de l'afflux massif de réfugié•es venus d'Italie. Quand avez-vous décidé de leur venir en aide ?**

**Cédric Herrou** : Cela faisait quelques mois que je croisais des groupes de jeunes hommes migrants entassés sur les bords des routes de la vallée. Un soir de printemps 2016, je roule sur la route escarpée qui relie Vintimille [en Italie, ndlr] à ma ferme de Breil-sur-Roya. Là, au bord de la route, je croise une famille africaine qui marche dans le noir sur le bas-côté : un couple et deux jeunes enfants. Sans réfléchir, je leur propose de monter. Je les ai hébergés quelques jours chez moi avant qu'ils prennent un train pour Paris. L'aventure a commencé comme ça : de jeunes enfants dans le noir sur le bord de la route. Ça a été le déclic, j'ai senti le besoin de les protéger. Après tout, le devoir des adultes n'est-il pas de protéger les enfants ?

**Qu'est-ce que ces personnes en détresse ont pu trouver dans votre ferme ? Certaines histoires vous ont-elles marqué plus que d'autres ?**

**C. H.** : Ce sont tous des survivants et, à ce titre, arriver jusqu'à la ferme représente déjà un exploit. De mon côté, je leur offre quelques moments de



*L'agriculteur Cédric Herrou interviewé*

répét avant qu'ils n'affrontent à nouveau la violence et les incertitudes de l'errance. Ici, au milieu des animaux, ils peuvent se reposer, reprendre des forces. Avec les bénévoles, nous les accompagnons également dans leurs démarches administratives. Beaucoup d'histoires m'ont touché, mais je peux citer par exemple celle de ce petit garçon de 3 ans aux cheveux de jais qui m'a aidé à m'occuper des poules. On pouvait voir dans ses yeux sombres que son voyage jusqu'à chez moi avait impliqué des choses dramatiques. Il ne parlait pas, mais souriait toute la journée.

### **Avez-vous gardé le contact avec certaines familles ?**

**C. H. :** Parfois, nous avons des nouvelles des migrants que l'on a aidés, via les bénévoles qui gardent contact avec eux. Ça fait du bien de savoir que ces gens ont pu aller au bout. Les histoires n'ont malheureusement pas toutes des fins heureuses, mais il y a des issues positives et c'est motivant de le savoir. Certains ont pu trouver un travail, se sont intégrés et parlent désormais très bien français.

### **Vous vous battez pour les migrants, vous publiez un livre voué à éveiller les consciences. Vous voyez-vous comme un militant ?**

**C. H. :** Quand je vois ces gamins au bord des routes, je me dis que, à un moment, le militantisme n'est plus un choix, mais un devoir. À l'origine, je

ne suis d'ailleurs pas un militant. Je ne vais jamais en manifestation, car la foule m'angoisse. Jusqu'à présent, je me suis seulement mobilisé en 2002, lorsque Jean-Marie Le Pen avait atteint le second tour de l'élection présidentielle. De manière générale, mon action n'est pas un acte humaniste, mais plutôt un acte politique. Quand l'État s'acharne sur des minorités et manque à ses propres valeurs, il me paraît normal de devoir pallier ce manque. Les migrants ont des droits et quand les droits sont bafoués, le citoyen doit s'opposer.

### **Dans ce cas, peut-on parler de désobéissance civile ?**

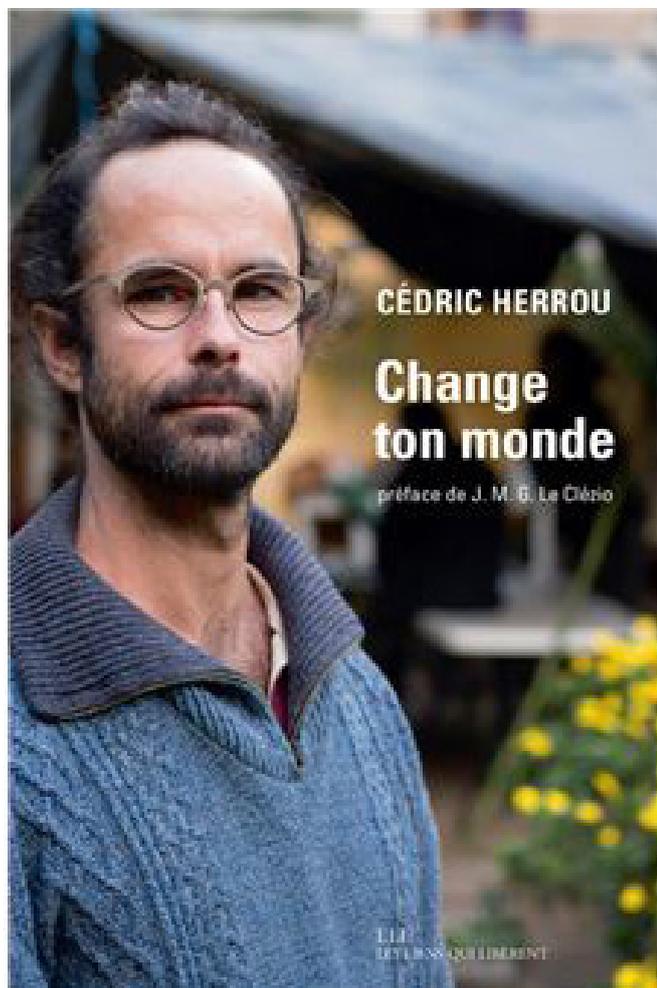
**C. H. :** Je ne veux pas parler de désobéissance civile parce que je ne désobéis pas, je n'ai jamais eu la volonté de désobéir. Je parlerais plutôt d'obéissance morale. J'obéis à mes valeurs, je les respecte. Ce sont celles qu'on m'a enseignées à l'école : la liberté, la fraternité et l'égalité. Ici, c'est l'État qui n'obéit pas à ses propres valeurs. On veut nous faire croire qu'il y a une crise des migrants alors qu'il s'agit en fait d'une crise de l'accueil. Cet accueil, on ne veut pas l'organiser, bien que le droit international et les conventions nous y obligent. Malgré cela, je n'ai jamais eu de regrets, sinon j'aurais arrêté depuis longtemps. Mais des doutes, des ras-le-bol, ça oui. Parce qu'on fait le travail de l'État et que c'est inadmissible.

### **Depuis 2016, votre action vous a amené à passer beaucoup de temps dans les tribunaux ou en compagnie des forces de l'ordre. Comment vi-**

### vez-vous cette situation ?

**C. H.** : Ils s'acharnent, clairement. Depuis le 11 août 2016, j'ai été arrêté onze fois. C'est toujours déstabilisant psychologiquement de se faire enfermer, même si cela devient presque habituel. À chaque fois, c'est la même rengaine. Comme dans un jeu de cartes, je pose les miennes. Le but, pour moi, est toujours le même : ne pas aller au procès. Quoi qu'il en soit, je déplore qu'ils mettent tout ce temps et tous ces moyens au service des poursuites contre moi, Cédric Herrou, alors qu'ils pourraient les utiliser dans d'autres luttes. Celle d'aider son prochain par exemple.

**En 2018, vous aviez saisi le Conseil constitutionnel après avoir été condamné en 2017 à quatre mois de prison avec sursis par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Le 6 juillet 2018, les sages du Conseil constitutionnel consacraient le « principe de fraternité » en estimant qu'« une aide désintéressée aux migrants, qu'elle soit individuelle ou militante et organisée, ne doit pas être poursuivie ». Était-ce une victoire pour vous ?**



**C. H.** : Le Conseil constitutionnel a donné une petite leçon de solidarité au gouvernement. Ce principe de fraternité interdit la poursuite des actes purement humanitaires [c'est-à-dire sans aucune compensation financière, ndlr]. Cette victoire prouve qu'on a fait bouger les choses, que c'est possible.

**Votre histoire a rapidement attiré l'attention des médias, jusqu'au New York Times. Le moins que l'on puisse dire est que vous êtes l'objet d'une médiatisation importante. Est-ce plutôt une aide ou un obstacle supplémentaire ?**

**C. H.** : Le traitement médiatique est évidemment un outil politique dont je me sers. Mais parfois, il s'avère également problématique. J'ai reçu des menaces de mort de la part de groupes d'extrême droite. On m'a traité de « collaborateur de l'immigration », de « collabo des attentats ». Parfois, les locaux ne comprennent pas mon action, mais dans l'ensemble, cela se passe bien, même si j'aimerais parfois passer davantage incognito. D'un autre côté, la médiatisation apporte des choses positives : des gens qui avaient envie d'aider, mais se sentaient seuls se sont tournés vers nous. Ça a eu un effet boule de neige, avec de plus en plus de gens qui ont voulu aider les migrants. Et c'est bien connu, à plusieurs, on est plus forts.

**« Collabo des attentats » ... Christian Estrosi, maire de Nice, estime que sa ville a récemment été frappée « à cause de sa proximité avec la frontière » et demande une suspension des accords de Schengen qui permettent de voyager sans contrôle aux frontières.**

**C. H.** : Fermer les frontières ne sert à rien, on ne lutte pas contre le terrorisme avec quelques policiers postés à une frontière. On ne peut pas empêcher les gens de rentrer dans un pays. Il faut leur donner la possibilité de déposer une demande d'asile, cela permet de contrôler leur identité, là, ils restent dans la clandestinité.

**Comment voyez-vous l'avenir pour vous-même et pour les migrants auxquels vous venez en aide ?**

**C. H.** : Je continuerai à aider les migrants, quoi qu'il advienne. Notre action se structure [en juillet 2019, Cédric Herrou a notamment créé l'Emmaüs Roya, dédié à l'agriculture solidaire, locale et paysanne, ndlr]. À titre personnel, ce que je demande, c'est que les personnes issues des minorités soient respectées dans ma vallée. Publier Change ton monde, fait partie de cet espoir : c'est un message aux «

autres ». C'est un livre qui, je l'espère, donnera aux gens l'envie de se battre pour leurs idées et leurs convictions. Ma conviction personnelle, c'est d'aider ces hommes, ces femmes, ces enfants qui fuient leur pays. Je vis au jour le jour, mais une chose est sûre. Je vais continuer à me battre dans ma vallée.

Par Alison Terrien  
A lire sur le site Causette

## INTERNATIONAL

### « Oui, la CIA est entrée en Afghanistan avant les Russes ... »

par Zbigniew Brzezinski

*Pour comprendre, il faut savoir qu'un régime communiste avait pris le pouvoir en Afghanistan, pouvoir que les Américains ont voulu combattre en armant les moudjahidines.*

Au vu de la triste actualité en Afghanistan, nous ressortons cette importante interview de 1998, dont il est fascinant de voir qu'elle n'a eu aucun impact dans notre mémoire collective. Rappelons que Zbigniew Brzezinski était le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité – et que Barack Obama l'a nommé conseiller aux affaires étrangères lors de sa campagne présidentielle... Voir aussi ce billet

sur son fameux livre Le grand échiquier.

Source : Le Nouvel Obs, 15/01/1998

**Le Nouvel Observateur** : L'ancien directeur de la CIA Robert Gates l'affirme dans ses Mémoires : les services secrets américains ont commencé à aider les moudjahidine afghans six mois avant l'intervention soviétique. A l'époque, vous étiez le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité. Vous avez donc joué un rôle clé dans cette affaire ? Vous confirmez ?

**Zbigniew Brzezinski** : Oui. Selon la version officielle de l'histoire, l'aide de la CIA aux moudjahidines a débuté courant 1980, c'est-à-dire après que l'armée soviétique eut envahi l'Afghanistan, le 24 décembre 1979.

Mais la réalité gardée secrète est tout autre : c'est en effet le 3 juillet 1979 que le président Carter a signé la première directive sur l'assistance clandestine aux opposants du régime pro-soviétique de Kaboul. Et ce jour-là j'ai écrit une note au président dans laquelle je lui expliquais qu'à mon avis cette aide allait entraîner une intervention militaire des Soviétiques.

**Le Nouvel Observateur** : Malgré ce risque vous étiez partisan de cette « covert action » (opération clandestine). Mais peut-être même souhaitiez-vous cette entrée en guerre des Soviétiques et cherchiez-vous à la provoquer ?



Zbigniew Brzezinski en compagnie de l'ancien président Jimmy Carter

**Zbigniew Brzezinski** : Ce n'est pas tout à-fait cela. Nous n'avons pas poussé les Russes à intervenir, mais nous avons sciemment augmenté la probabilité qu'ils le fassent.

**Le Nouvel Observateur** : Lorsque les Soviétiques ont justifié leur intervention en affirmant qu'ils entendaient lutter contre une ingérence secrète des Etats-Unis en Afghanistan, personne ne les a crus. Pourtant il y avait un fond de vérité. Vous ne regrettez rien aujourd'hui ?

**Zbigniew Brzezinski** : Regretter quoi ? Cette opération secrète était une excellente idée. Elle a eu pour effet d'attirer les Russes dans le piège Afghan et vous voulez que je le regrette ? Le jour où les Soviétiques ont officiellement franchi la frontière, j'ai écrit au président Carter, en substance : « Nous avons maintenant l'occasion de donner à l'URSS sa guerre du Vietnam. » De fait, Moscou a dû mener pendant presque dix ans une guerre insupportable pour le régime, un conflit qui a entraîné la démoralisation et finalement l'éclatement de l'empire soviétique.

**Le Nouvel Observateur** : Vous ne regrettez pas non plus d'avoir favorisé l'intégrisme islamiste, d'avoir donné des armes, des conseils à de futurs terroristes ?

**Zbigniew Brzezinski** : Qu'est-ce qui est le plus important au regard de l'histoire du monde ? Les talibans ou la chute de l'empire soviétique ? Quelques excités islamistes où la libération de l'Europe centrale et la fin de la guerre froide ?

**Le Nouvel Observateur** : Quelques excités ? Mais on le dit et on le répète : le fondamentalisme islamique représente aujourd'hui une menace mondiale.

**Zbigniew Brzezinski** : Sottises. Il faudrait, dit-on, que l'Occident ait une politique globale à l'égard de l'islamisme. C'est stupide : il n'y a pas d'islamisme global. Regardons l'islam de manière rationnelle et non démagogique ou émotionnelle. C'est la première religion du monde avec 1,5 milliard de fidèles. Mais qu'y a-t-il de commun entre l'Arabie Saoudite fondamentaliste, le Maroc modéré, le Pakistan militariste, l'Egypte pro-occidentale ou l'Asie centrale sécularisée ? Rien de plus que ce qui unit les pays de la chrétienté.

## Commémoration Salvador Allende 2021

**Ce 11 septembre peut apparaître comme un jour d'espoir car le peuple**

## chilien a l'occasion de mettre fin au néolibéralisme. Je m'explique :

Rédigée sous la dictature militaire d'Augusto Pinochet, la Constitution chilienne fait l'objet de critiques dès son entrée en vigueur en raison de ses origines ainsi que de son contenu néo-libéral fortement inégalitaire. La Constitution de 1980 établit en effet un modèle économique fondé sur la privatisation d'une large part des biens publics, y compris l'éducation, la santé, les retraites et l'accès à l'eau. La Constitution se voit également reprocher d'avoir permis à une minorité de droite de conserver un pouvoir de blocage à l'encontre de toute tentative de modification du modèle social et économique, en la favorisant lors des élections, tout en imposant des conditions de révision très strictes.

Le mécontentement de la population face aux importantes inégalités sociales est directement à l'origine des manifestations de grande ampleur qui ont eu lieu à partir du 7 octobre 2019. Devant l'ampleur du mouvement de contestation populaire, les dirigeants de la majorité des partis chiliens signent l'« Accord pour la paix sociale et la nouvelle Constitution » le 15 novembre suivant. Celui-ci prévoit l'amendement de plusieurs articles permettant la rédaction d'un nouveau texte fondamental via la convocation d'une assemblée constituante. Un référendum organisé le 25 octobre 2020, voit près de 79 % des votants approuver la rédaction d'un nouveau texte constitutionnel pour remplacer celui adopté en 1980. Les votants choisissent de confier cette rédaction à une assemblée constituante intégralement élue, rejetant la proposition d'une assemblée mixte composée pour moitié de parlementaires.

Si, il y a deux ans, quelqu'un avait annoncé que la gauche chilienne célébrerait aujourd'hui l'une de ses plus grandes victoires politiques depuis la transition démocratique du pays au sortir de la dictature de Pinochet, beaucoup auraient hésité. Et pourtant, nous y sommes.

Les élections des 15 et 16 mai ont complètement changé le paysage politique national au Chili. La droite a reçu un sérieux revers, et la coalition centriste au pouvoir, s'est effondrée de manière spectaculaire.

Tout aussi important, un signal clair a été envoyé : le régime de transition régnant au Chili – négocié à la fin de la dictature entre le centre-gauche, la droite et les militaires – est sous assistance respiratoire.

Les partis de gauche tels le Frente Amplio (Front large) et le Parti communiste chilien ont remporté de nombreux sièges à la Convention constitution-



nelle. Les mouvements féministes et écologistes, mais aussi les représentants des premières nations et des peuples indigènes enverront un certain nombre de représentants à la Convention vers une nouvelle Constitution

La Convention constitutionnelle, approuvée par une majorité écrasante de 78 % lors du plébiscite national de 2020, est une assemblée élue chargée de rédiger la nouvelle constitution. Elle sera formée de 155 membres – 77 femmes et 78 hommes – qui seront chargés de rédiger la nouvelle Magna Carta du Chili

La réforme constitutionnelle votée par le législateur établit que toute loi proposée à la Convention doit être approuvée par une majorité des deux tiers. Une minorité d'un tiers ne pourra bloquer par un droit de veto toute proposition car la droite a échoué à obtenir les 33 % de représentation nécessaires.

De l'avis général, on s'attend à ce que le centre-gauche et la gauche se rassemblent pour former une opposition majoritaire écrasante au gouvernement de droite. Un scénario possible est que les alliances se divisent en trois groupes : la droite et

le centre-droit, le centre-gauche (qui comprend le Parti socialiste et d'autres partis réformistes) et la gauche (composée du Parti communiste, du Frente Amplio, de la gauche indépendante et des représentants indigènes).

Les défis auxquels est confrontée la gauche chilienne sont nombreux, mais ses opportunités le sont tout autant. Jamais la gauche n'a été aussi proche de converger autour d'un programme féministe et anticapitaliste commun. Elle a réussi à transformer la Convention constitutionnelle en relais des révoltes d'octobre 2019 ; elle doit maintenant trouver un équilibre entre les manœuvres dans les sphères du pouvoir et le maintien d'une vision claire pour une société future qui servira les intérêts de la classe ouvrière.

En bref, la gauche chilienne a démontré le pouvoir de la révolte et doit maintenant faire face à son plus grand défi : peut-elle prendre les rênes du pouvoir et transformer la contestation du système économique hérité de Pinochet en un mouvement majoritaire pour une société radicalement différente

Pour que la gauche saisisse cette opportunité his-



**Courcelles honorée  
par la présence d'un camarade  
chilien réfugié politique**

torique, elle devra faire plus que simplement exercer une pression au sein de la Convention constitutionnelle. Divers secteurs de la gauche et des mouvements sociaux ont appelé à des mobilisations populaires dans la rue afin « d'assiéger » la Convention et de s'assurer que le processus ne contourne pas la volonté du peuple. Dans les jours et les semaines à venir, les rues du Chili devront être l'expression de la même volonté populaire qui a mis en marche le processus constitutionnel.

La Convention doit être ouverte à la participation des citoyens, et offrir un espace pour les propositions et les délibérations des milieux populaires.

Le Chili a fait un pas décisif pour mettre fin à la constitution néolibérale et antidémocratique de 1980. Ses prochaines étapes doivent consister en une transformation structurelle radicale de la société, menée par le peuple et la classe ouvrière. Ce qui se passera au cours des deux prochaines années avec le développement de la Convention

constitutionnelle, déterminera les futures grandes lignes politiques pour les années et les décennies à venir.

Il était bon, en ce jour anniversaire, de se remémorer ce qui fit la grandeur du gouvernement chilien sous Allende car des perspectives semblables sont désormais possibles.

Je vous remercie de votre attention.

**Robert Tangre**

**J'ai retravaillé le texte écrit par Jacobin Mag,  
Pablo Abufom – 22-05-2021**

**et traduit par les lecteurs du site « Les Crises ».  
Pour en rendre l'écoute plus facile par les participants à la Commémoration « Allende »  
le 11 septembre 2021 à Courcelles.**

### **LIBRES PROPOS :**

#### **« Les 11 septembre »**

Les médias nous gonflent avec les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Il n'y en a plus que pour cet attentat que d'emblée on a nommé "attentat terroriste". Repris en boucle par l'ensemble des médias du monde entier. Une propagande soigneusement orchestrée

Mais le 11 septembre 1973, il s'est produit aussi un autre attentat pudiquement appelé "coup d'état". Il est vrai que celui-ci se déroulait au Chili qui n'est pas "la plus grande démocratie du monde" comme aime à le dire les E-U qui se sont autoproclamées comme telle ! Le terme attentat terroriste, c'est donc une question sémantique avant tout.

Pourtant à Santiago du Chili tout est en place pour commettre un attentat favorisé par "la plus grande





*Les derniers moments du Président Salvador Allende* leur contrôle.

démocratie du monde". Le président Allende, élu trois ans plus tôt à la tête du gouvernement avec l' "Unité Populaire", un parti de gauche. Il a la mauvaise idée de nationaliser les entreprises les plus rentables, ce qui provoque la colère du Président des E-U, Richard Nixon. Il confie des lors la mission à Henry Kissinger de mettre tout en œuvre pour entraver la marche de l'Unité Populaire ce qu'il s'empressera de faire avec l'aide de la CIA et à coups de millions de dollars.

La démocratie telle que la conçoivent les E-U d'Amérique n'est pas du tout ce que fait le Président Salvador Allende. Il commence par une grande réforme agraire et exproprie les grands propriétaires terriens puis nationalise les entreprises. Une entrée en matière peu appréciée par les E-U car démocratie nord-américaine rime avec néolibéralisme. Alors, Henry Kissinger fait appel aux Chicago boys, qui ont été formés par Milton Friedman, le chantre du libéralisme pur et dur. Dès lors ces braves garçons vont littéralement acheter l'opposition de droite et semer la zizanie dans le pays.

Réveillé, le Président Salvador Allende tente sans succès d'entrer en contact avec les putschistes. Vers 7h, la capitale est déjà en grande partie passée sous

Allende s'adresse à la nation et annonce son intention de « défendre le gouvernement qui représente la volonté du peuple ».

Un avion est mis à sa disposition ; il refuse de fuir. Menacé de bombardement, il refuse également de se rendre. A 9 h 10 commence le mitraillage par des tanks du palais présidentiel de la Moneda. Sa garde résiste.

A midi, des avions de chasse bombardent le bâtiment.

A 14 h, une délégation de ses occupants munis d'un drapeau blanc sort pour organiser la reddition. Allende leur a dit qu'il les suivrait. Il se suicide à l'aide de son pistolet mitrailleur. Le putsch triomphe.

Fin d'un songe de trois années, début d'une nuit de près de vingt ans avec la prise de pouvoir de Augusto Pinochet qui laisse rêveur un bilan humain en matière de droits de l'homme. En 2006, à la question de savoir si un jour, les E-U reconnaîtront leurs responsabilités dans ce triste épisode de l'histoire contemporaine du Chili, Colin Powell a eu cette réponse : "Cela ne fait pas partie de l'histoire américaine". Circulez. Il n'y a rien à voir !"...

**Freddy Guidé**

*Nouvelles*

# Atelier DIY

Ou l'art du faire soi même

**Le 30 octobre 2021, 13h30**



## Produits ménagers

Une organisation du Progrès a.s.b.l  
avec le soutien de  
la Fédération Wallonie-Bruxelles



**Inscription obligatoire!**

[aurelie@acjj.be](mailto:aurelie@acjj.be)

10 personnes maximum/ 6 euros

11 rue Julien Lahaut  
6020 Dampremy